

LE HOUGA

La maire appelle les Folgariens à donner de leur temps au bénévolat

Le 9 janvier, saisissant l'occasion du « moment d'échange et de convivialité » de la cérémonie des vœux, Patricia Galabert, maire du Houga, décrit l'action municipale prévue en 2016. Après avoir en avoir fait le bilan pour 2015.

Pérenniser la vie associative – Réfléchir ensemble sur les moyens de maintenir « la richesse associative » du village, voilà ce que propose la maire. Pour « que chacun, à un moment de sa vie » (...) s'engage dans une action bénévole, faite de lien social et du plaisir d'être un citoyen responsable ». Car les associations sont nombreuses, mais fragiles, du fait qu'il y a peu de nouveaux adhérents et du fait de leur nombre. Pour les aider, le conseil municipal a voté la gratuité de la location des salles à leur profit.

Bilan 2015 – La maire note que tout est fait pour des services techniques « toujours plus proches, accessibles, présents et efficaces » : ils s'emploient à rendre le cadre de vie plus agréable (réfection des peintures, du mobilier urbain, entretien des bâtiments et des espaces verts).

La prise de la compétence péri et extrascolaire par la communauté de communes a entraîné le transfert à celle-ci du chalet du lac et de 9 emplois ; le local du tennis a été rendu accessible aux personnes à mobilité réduite ; la situation de la supérette Spar a été réglée, comme annoncé aux vœux 2015 et une laverie a été ajoutée à ce commerce.

Important - « Le Houga ne doit plus être un village que l'on traverse sans s'en rendre compte, maintenant, on doit avoir l'envie de s'y arrêter, d'y flâner et de s'y installer ». Car l'interdiction faite aux poids lourds en transit de circuler sur la RD6 à compter du 1er juillet améliore la qualité de vie des Folgariens : les commerces ont été plus visités cet été, c'est un signe. Les quelque 3200 poids lourds qui traversaient chaque jour le cœur de ville causaient des nuisances sonores et altéraient la qualité de l'air, gênaient le fonctionnement urbain et créaient l'insécurité. Pour la maire, cette interdiction permet de recréer de la vie en centre bourg.

Par ailleurs, le réaménagement de l'école a été terminé à temps pour la rentrée de septembre, des locaux communaux ont été également réaménagés et une antenne de la Croix-Rouge de Cazaubon s'y est installée.

Prévisions 2016 – « La réappropriation de l'espace » sera concrétisée en sécurisant les déplacements des piétons et des cyclistes et en reliant certaines zones. Des haricots seront aménagés, d'autres supprimés et des plateaux traversants seront créés (au niveau de Spar, du foyer et de l'école).

Ces travaux d'accessibilité vont dans le sens de la loi du 28 décembre 2015, relative à l'adaptation de la société au vieillissement. Le Service d'aide et d'accompagnement à domicile était prêt à évoluer dans ce sens : réorganisé par secteurs, professionnalisé, il offrira un accompagnement de qualité aux bénéficiaires et optimisera le planning des agents. Le bâtiment contigu à la mairie sera aménagé et rendu accessible.

Votée en 2015, l'adhésion du Houga au Syndicat de l'eau d'Estang s'achève. Le prix de l'eau, mais aussi la démarche de développement durable dudit syndicat ont conduit à ce choix. Et le diagnostic de l'infrastructure d'assainissement est à l'étude, en vue de bâtir un schéma directeur.

Parcours de mémoire – Pour la maire, être citoyen c'est partager un territoire et une mémoire commune. D'où l'importance de l'Histoire : avec l'Office national des anciens combattants, un parcours de mémoire est en cours de réalisation vers la stèle des résistants fusillés en 1944 dans le bois de Bascaules. À partir du Houga et de Toujouse.

Patricia Galabert annonce que le groupe scolaire sera inauguré au cours de ce trimestre. Elle appelle les Folgariens à prêter des photos de la vieille école s'ils en disposent. Enfin, elle remercie les gendarmes et les sapeurs-pompiers de leur dévouement.



Patricia Galabert